



## **Propos liminaires SCSFiP**

Nos propos liminaires seront brefs car les cadres supérieurs que nous représentons attendent beaucoup de ce groupe de travail et nous souhaitons donc laisser le maximum de place pour le débat.

Tout d'abord nous remercions la Direction Générale pour ces premiers éléments chiffrés communiqués. Nous espérons qu'il y en aura d'autres et nous espérons aussi que nous parviendrons à bien les comprendre. En effet, si nous sommes en phase avec les éléments démographiques qui sont communiqués, nous avons des interrogations sur la liste des structures, nous y reviendrons en séance.

Nous contestons une fois encore la méthode retenue. En effet, comment peut-on prétendre traiter de l'accès aux postes comptables sans traiter la problématique des carrières en général ? Comment déterminer ces modalités d'accès sans avoir la moindre idée de ce que sera demain le vivier des prétendants ? Ainsi nous souhaitons disposer le plus rapidement possible des mêmes éléments démographiques pour les AFIP et les AGFIP ce qui permettra de se faire une première idée des perspectives de carrière réelles des IP et AFIPA.

Ensuite nous tenons à vous faire part des attentes de vos cadres supérieurs que nous représentons ici, attentes qui seront le fil conducteur de nos interventions au cours des débats à venir. Vos cadres supérieurs, Madame la présidente, demandent en substance deux choses : de l'ESPOIR et de la JUSTICE.

**L'espoir** c'est celui que la DGFIP va continuer à progresser, à s'adapter et à être un pilier de l'Etat français en s'appuyant sur ceux qui la servent, à commencer par ses cadres supérieurs. Vos cadres supérieurs, Madame la présidente, sont motivés et mus par leur souhait de servir au mieux ET de satisfaire leurs ambitions personnelles. C'est un ensemble indissociable, vos cadres supérieurs veulent dérouler carrière pour servir davantage, contribuer à un plus haut niveau, au service de l'intérêt général. De cela, ils tirent une satisfaction personnelle, qui les pousse à viser encore plus haut. Si vous cassez l'un des ressorts, vous cassez l'autre... Sans espoir, vos cadres, aussi investis soient-ils dans leurs missions, perdront leur motivation et la DGFIP perdra son élan.

**La Justice**, c'est le respect de leur parcours et de vos engagements. Vous nous reprochez d'opposer les grades, nous n'opposons rien, nous nous adaptons au système que VOUS, la Direction Générale, avez mis en place.

- Nous n'avons pas créé les grades
- Nous n'avons pas créé les concours qui permettent ou pas d'y accéder
- Nous n'avons pas créé les examens professionnels qui permettent de les rejoindre

Nous comprenons le contexte budgétaire, les sacrifices et les évolutions nécessaires, mais ils doivent se faire dans la logique des parcours et des grades que vous avez créés. Chaque fois que la Direction Générale revient sur sa parole, sur un engagement pris, sur une promesse faite, chaque fois qu'elle remet en question le cadre de gestion qu'elle a elle-même fixé pour ses cadres, elle génère un profond sentiment d'injustice.

Or l'injustice elle est ici, dans cette soi-disant photographie qui ne reflète même pas correctement le passé et ne saurait en aucun cas refléter l'avenir .

Lors de ses déplacements dans le réseau, le chef de service RH a annoncé un allongement de carrière pour les IP, AFIPA et AFIP. La traduction de cette annonce a été immédiate avec le retard d'un an déjà pris pour AFIP et la réduction drastique du taux de promotion à AFIPA. Les cadres supérieurs d'IP à AGFIP comprennent les contraintes qui s'imposent à l'administration et sont prêts à s'adapter à ce changement de paradigme. En revanche, ils ne peuvent comprendre que l'on change de paradigme pour leurs promotions et leurs carrières mais que l'on raisonne à partir d'un paradigme ancien pour l'accès aux postes comptables.

Il est temps d'aller jusqu'au bout du raisonnement et de réfléchir dans ce nouvel environnement, pour tout. Les postes comptables doivent devenir une étape du parcours de carrière et non plus un « débouché », dans le respect de la hiérarchie des grades. C'est cette solution pragmatique et juste, qui est dans l'intérêt de la DGFIP, que nous développerons au cours des débats à venir.